

Renforcer l'infrastructure économique

33. Nous réaffirmons que renforcer la capacité de notre infrastructure économique est essentiel à la réalisation de nos objectifs pour ce qui est d'une croissance et d'un développement durables et équitables dans toute la communauté de l'APEC. Nous louons tout particulièrement l'engagement pris tout au long de 1998 de renforcer et de développer davantage l'infrastructure économique. Nous nous félicitons de l'initiative relative au gaz naturel approuvée par les ministres de l'énergie à Okinawa. Nous reconnaissons les progrès constants dans la mise en œuvre du cadre de Vancouver pour le renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé dans le développement des infrastructures. Nous nous félicitons des progrès accomplis pour concrétiser l'initiative visant à créer une société de l'information de l'Asie et du Pacifique et nous approuvons les travaux engagés pour avancer dans le développement de l'Infrastructure de l'information Asie-Pacifique.

Nous renouvelons notre engagement à promouvoir le développement durable dans tous les aspects de notre plan de travail, y compris une production plus propre, la protection du milieu marin et les villes durables. **Nous approuvons les actions conjointes qui seront lancées dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie et de l'environnement** par rapport à la croissance économique et démographique dans la communauté de l'APEC. Nous demandons aux ministres de prendre des mesures pour mettre en œuvre ces actions conjointes. Nous louons l'initiative des ministres qui vise à créer le **cadre de l'APEC pour les initiatives de renforcement des capacités en matière de préparation aux situations d'urgence**. Son objectif est de favoriser la coopération dans le renforcement des capacités à long terme en ce qui concerne les mesures préventives et adaptées aux urgences provoquées par des catastrophes naturelles.

Renforcer les liens avec les entreprises et les liens commerciaux

34. Les petites et moyennes entreprises (PME) comptent parmi les principaux intervenants de l'APEC, où elles représentent plus de 95 p. 100 des entreprises, où elles emploient 80 p. 100 de la main-d'œuvre et où leur participation au produit national brut des différentes économies se situe entre 30 et 60 p. 100. Nous soulignons combien il est important d'exploiter et d'accroître le potentiel de contribution des PME à la croissance et au développement de la région. Nous félicitons les ministres pour avoir réalisé le **plan d'action intégré pour le développement des PME**, qui énonce des orientations stratégiques pour le développement des entreprises et le perfectionnement des entrepreneurs grâce à des actions individuelles et collectives. Nous demandons aux ministres d'accroître et de renforcer le dynamisme des PME et de donner la priorité à la mise en